

**Bureau du 27 mai 2002**

**Décision n° B-2002-0588**

commune (s) : Feyzin

objet : **Acquisition d'une parcelle de terrain située 1 à 3, rue du 11 novembre 1918 et appartenant au groupe immobilier Le Sublet**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière - Service opérationnel - Subdivision sud

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 16 mai 2002, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2002-0444 en date du 4 février 2002, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Il est soumis au Bureau le dossier concernant l'acquisition par la Communauté urbaine, en vue de l'élargissement de la rue du 11 novembre 1918 à Feyzin, d'une parcelle de terrain de 214 mètres carrés située 1 à 3 de cette voie, dépendant de la parcelle cadastrée sous le numéro 146 de la section BL et appartenant au groupe immobilier Le Sublet sis 1 à 3, rue du 11 novembre 1918.

Aux termes du compromis, ledit groupe immobilier céderait le bien en cause à titre gracieux ;

Vu ledit compromis ;

Vu la délibération du Conseil n° 2002-0444 en date du 4 février 2002 ;

**DECIDE**

**1° - Approuve** ledit compromis.

**2° - Autorise** monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

**3° - La dépense** correspondante aux frais d'actes notariés sera imputée sur l'autorisation de programme à individualiser n° 0499 :

- en dépenses : compte 211 200 - fonction 822 - et en recettes : compte 132 800 - fonction 822 pour ordre - exercice 2003,

- en dépenses réelles - compte 211 200 - fonction 822 à hauteur de 500 € pour les frais d'actes notariés.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,